



Stop aux discriminations, faisons respecter nos droits !

En partenariat avec :



Chaque jour, Solidarité Laïque et ses membres agissent pour que les droits de l'enfant soient mieux respectés en France et dans le monde sans aucune discrimination.

Ont participé à la conception de cet outil : Éclaireuses et éclaireurs de France, l'Entraide Universitaire, la Fédération des APAJH, la FCPE, le GREF, la Ligue de l'Enseignement, la MGEN, la Mission laïque française, l'OCCE, l'UNALG et l'UNSA Éducation

**Solidarité
Laïque**
Éduqués aujourd'hui, plus libres demain

www.solidarite-laique.org

10 droits de l'enfant

- 1 Droit à une identité
- 2 Droit à l'alimentation et à un logement
- 3 Droit à la santé
- 4 Droit à l'éducation
- 5 Droit à une vie privée
- 6 Droit à l'égalité
- 7 Droit à dire ce qu'on pense et à être entendu
- 8 Droit à être protégé contre les violences
- 9 Droit à ne pas être exploité
- 10 Droit aux loisirs

La discrimination est le fait de traiter une personne de manière différente à cause notamment de son âge, de son sexe, de son origine sociale, de sa couleur de peau, de son apparence physique, de sa religion, de son lieu de vie, de son état de santé, de son orientation sexuelle... La discrimination est souvent due à une méconnaissance de l'autre et à de la méfiance. Elle est punie par la loi !

La non-discrimination est un droit !



Le bien vivre-ensemble : c'est échanger avec les autres en respectant leurs différences et leurs opinions pour se comprendre, agir ensemble, défendre les droits et respecter ceux des autres. Ainsi, on agit pour son propre bien-être et celui des autres et on construit ensemble notre cité idéale !

Pour aller plus loin, nous t'invitons à consulter le site du Défenseur des Droits qui est l'institution en charge de la défense des droits de l'Homme et donc aussi des droits de tous les enfants :

www.defenseurdesdroits.fr

« Il était fort petit, et quand il vint au monde, il n'était guère plus gros que le pouce, ce qui fit que l'on l'appela le petit Poucet. Ce pauvre enfant était le souffre-douleur de la maison, et on lui donnait toujours tort. »

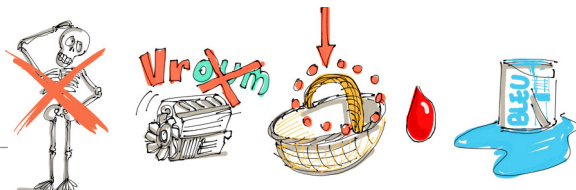
Activité 1

Lis cet extrait du Petit Poucet de Charles Perrault. De quelle(s) discrimination(s) est victime le petit Poucet ? Par quoi cela se traduit-il ?

Activité 2

Trouve le rébus suivant :

Trouve le rébus suivant :



Activité 3

Relie l'image au mot correspondant :



Égalité filles / garçons

Égalité entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides

Le respect de toutes les religions

Activité 4 : chanson

Écoute la chanson de Soprano « Cosmo ». En quoi cette chanson s'engage-t-elle en faveur du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations ?



Le savais-tu ?

La lutte contre toute forme de discrimination est au cœur de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). La CIDE est un texte qui a été adopté le 20 novembre 1989 par les Nations Unies pour énoncer les droits de tous les enfants du monde et les protéger en 54 articles. Stopper toute forme de discrimination passe par le respect des droits de tous les enfants.

Zoom sur 5 droits.

Droit à l'égalité entre les filles et les garçons (article 2)

Le savais-tu ? Les filles réussissent mieux à l'école que les garçons et pourtant, elles suivent globalement des filières moins sélectives et moins valorisées que les garçons.

Aussi, quand ils réussissent dans les matières scientifiques, 8 garçons sur 10 vont en section scientifique mais c'est seulement le cas de 6 filles sur 10. La société, les parents et l'école jouent un rôle important dans ces inégalités. (Rapport AEDE, 2015)

Droit à l'éducation (article 28 et 29)

Le savais-tu ? En 2015, 58 millions d'enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école dont 31 millions sur le continent africain. Parmi ces 58 millions d'enfants privés d'éducation, les filles sont plus discriminées à cause des mariages précoces et forcés, de la pauvreté, du nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères... 31 millions de filles n'ont pas accès à l'éducation. (Unesco / Unicef)

Droit des enfants en situation de handicap (article 23)

Le savais-tu ? Les enfants en situation de handicap au Burkina Faso sont mis de côté. Les familles pensent qu'elles sont victimes d'une malédiction. L'enfant est caché et ses droits ne sont pas respectés. Beaucoup ne vont pas à l'école et n'ont pas accès à des appareillages et soins adaptés. 71,3% des enfants en situation de handicap en âge d'aller à l'école primaire n'ont jamais fréquenté l'école (Solidarité Laïque via le rapport d'Etat du système éducatif national au Burkina Faso, 2016)

Droit d'exprimer librement ton opinion (articles 12 et 13)

Le savais-tu ? En France, le droit d'association et le droit de publication pour les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment développés. En effet, un enfant a le droit de créer une association uniquement s'il a plus de 16 ans et s'il a l'accord de ses parents. Le droit de publication est réservé aujourd'hui aux seuls lycéens et dans le cadre de leur établissement uniquement. Ainsi, dans un collège, un quartier, un conseil de jeunes ou une association, un-e mineur-e ne peut pas assumer la direction de publication d'un journal.

Liberté de pensée, de conscience et de religion (article 14)

Le savais-tu ? En France, l'école publique est laïque, c'est-à-dire qu'elle accueille tous les enfants, sans aucune distinction. Ce n'est pas le cas dans tous les pays. Certaines écoles discriminent les enfants d'une religion minoritaire en refusant de les scolariser ou en leur refusant d'avoir accès aux mêmes droits que les autres enfants.



À toi la parole !

Exerce ton droit à l'expression : donne-nous ton point de vue et tes propositions !

En tant que citoyen-ne, tu es directement concerné-e par la société dans laquelle tu vis et grandis. Exerce ton droit à l'expression, comme le recommande l'article 12 de la CIDE et remplis cette partie.

Tes constats, tes propositions et tes idées sont précieux pour lutter contre toute forme de discrimination et respecter les droits de l'enfant. Solidarité Laïque s'engage à porter tes idées et tes propositions en les rassemblant dans un manifeste qui sera remis aux décideur-e-s publics actuel-le-s mais aussi aux futur-e-s candidat-e-s politiques de 2017.

*Donne un exemple de discrimination dont tu as déjà été victime ou que tu as eu l'occasion de voir dans ta famille, dans ton école et dans ton quartier.
Propose des solutions pour lutter contre cela.
Pour cela, tu peux l'écrire, le dessiner, faire des collages...
Tous les supports sont acceptés !*



À toi la parole !

Réfléchis et échange avec tes camarades autour de la citation d'Antoine de Saint-Exupéry
« Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit ».
Ensuite, fais un dessin pour montrer ce qu'elle signifie pour toi.



Prénom :

Âge :

Coupon à renvoyer à : Solidarité Laïque à l'attention de Florine Pruchon – 22 rue Corvisart – 75013 Paris - France

Tél : 01 45 35 13 13 ou par mail : fpruchon@solidarite-laïque.org